

33 1 48 08 69 30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEPour l'envoi à
g. Aschieriministère
de l'éducation
nationale

Le Ministre

Paris, le 19 MAI 2008

Monsieur le Secrétaire général,

D'importantes réformes pour l'école comme pour les personnels se dessinent. Elles se traduiront par un meilleur service aux élèves et, pour les enseignants, par une amélioration de leurs carrières comme de leurs conditions d'exercice. Ces améliorations sont autant de champs ouverts à un dialogue social responsable auquel j'invite les organisations représentatives des personnels, à partir de bases de travail partagées.

Le premier de ces chantiers concerne le lycée. Chacun s'accorde à dire que, dans son organisation comme dans ses modes de fonctionnement, il doit évoluer pour correspondre aux attentes des lycéens et aux exigences du temps présent. Cette réforme, qui sera conduite par un chef de projet placé auprès de moi, sera le fruit de la plus large concertation avec le corps social, familles et élèves, et les personnels.

Je me fixe comme objectif d'établir un cadre général d'ici le début du mois de juillet. Il servira de référence aux discussions qui seront menées par la suite. Je vous soumettrai prochainement un projet de feuille de route qui servira de point d'entrée.

La condition enseignante est le deuxième axe important d'amélioration. Jamais les enseignants n'ont été autant sollicités pour contribuer au projet éducatif de la nation. Ils sont également, et c'est bien légitime, en attente de reconnaissance de la qualité de leur investissement comme de leur valeur personnelle et collective. Je veux que ce dossier soit ouvert rapidement. Il ne s'agit pas de conduire une réflexion théorique mais de tracer une démarche concrète d'amélioration, fondée sur les engagements de revalorisation que j'ai pris envers les enseignants, en lien avec les évolutions que doit connaître l'école.

Monsieur Gérard ASCHIERI
Secrétaire général
Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Cette revalorisation portera d'abord sur l'entrée dans le métier et sera liée à la réforme du recrutement, qui concernera naturellement le premier comme le second degré. L'entrée dans le métier doit ainsi être repensée et améliorée, tant du point de vue financier que des conditions d'exercice et d'affectation. Un pouvoir d'achat réévalué, une première affectation mieux préparée, un accompagnement en établissement par les collègues expérimentés plus systématiques, permettront une première prise de fonction plus harmonieuse et donc plus motivante.

Je veux aussi examiner le déroulement de carrière afin d'améliorer le pouvoir d'achat et de mieux prendre en compte les aspirations des enseignants tout au long de leur parcours professionnel.

Sur ces sujets, je proposerai également un document de méthode qui permettra de définir les thèmes et les principes généraux de la discussion qui se poursuivra dans les prochains mois. Enfin, je n'oublie pas qu'il faut accompagner l'évolution des conditions d'exercice du métier. Mettre l'élève en situation de réussite est bien la mission première de l'enseignant. Il doit donc adapter en permanence son enseignement à cette exigence. Les enseignants, de l'école primaire au lycée, ont besoin de nouveaux outils afin de concilier des approches plus différenciées tout en conservant l'unité du savoir et le niveau d'exigence académique. Leur investissement doit être mieux rétribué, la dynamique du travail collectif approfondie. Le professeur doit pouvoir disposer, par une plus grande autonomie, des moyens d'organiser une pédagogie adaptée.

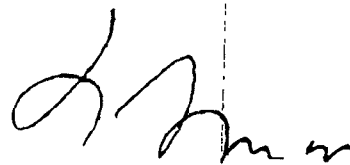
C'est un sujet qu'il faut aborder sans esprit de système. Aussi ne peut-il être pensé dans l'abstrait. Il va de pair avec le déroulement des réformes de l'enseignement. Comme nous l'avons fait dans le premier degré pour le service des professeurs d'école, la discussion sur le lycée sera aussi l'occasion de réfléchir aux modalités d'exercice des enseignants. Elle éclairera l'ensemble de la problématique en particulier pour ceux qui enseignent en collège.

Plus immédiatement, il est possible d'acter des améliorations concrètes en termes de carrière et de pouvoir d'achat dont nous sommes prêts à débattre avec vous.

Quelles que soient les différences d'approche qui peuvent exister, je suis convaincu que sur ces bases partagées nous pourrions dégager les convergences nécessaires à la conduite de réformes indispensables pour améliorer la qualité du service public auquel nous sommes tous attachés.

J'ai conscience que les réformes engagées ne doivent pas donner l'impression que les professeurs ne seraient plus entendus. C'est ensemble que nous préparerons l'avenir.

Veillez croire, Monsieur le Secrétaire général, à mes sentiments attentifs.



Xavier DARCOS

MEN/01/VE/03/00 135